Pas de régionalisation, pas d'élections !

Abderrahim DERRAJI - 2015-04-21 18:19:16 - Vu sur pharmacie.ma

Suite au dernier conseil fédéral tenu en marge du Congrès International de la Pharmacie qui a eu lieu le 11 avril à Casablanca, le Bureau de la Fédération Nationale des Syndicats des Pharmaciens du Maroc (FNSPM) vient de publier un communiqué de presse (Lien). Par cet écrit largement diffusé à travers la toile, le bureau de la FNSPM a manifesté sa volonté et la volonté des syndicats membres de cette instance de ne pas reconnaître les conseils régionaux qui seront issus des élections tant que le projet de régionalisation n'a pas vu le jour. Il est même allé plus loin en affirmant, entre autres, que les pharmaciens ne s'acquitteront plus de leurs cotisations aux conseils de l'ordre. Rappelons que le ministre de la santé a procédé à la dissolution des conseils régionaux suite aux dysfonctionnements récurrents qui entachaient les élections ordinales depuis une quinzaine d'années. D'ailleurs une pétition signée par une majorité de syndicats des pharmaciens a été déposée au secrétariat du ministère de la santé ainsi qu'au SGG dès 2010 pour mettre fin au vote par correspondance qui a largement montré ses limites. Suite à la dissolution des deux conseils régionaux des pharmaciens d'officine, une Commission Provisoire Spéciale a été nommée par voie réglementaire pour gérer les affaires courantes des instances ordinales et pour organiser leurs élections.

Pour que les membres de cette commission présidée par le Directeur du Médicament et de la pharmacie puissent se conformer aux dispositions de la loi 115-13 (Lien), ils doivent organiser les élections des conseils régionaux l'été prochain en bannissant le vote par correspondance et en permettant aux pharmaciens de voter dans leurs régions.

Les ressortissants du Conseil de l'Ordre des pharmaciens Biologistes et Ceux du Conseil de l'Ordre des pharmaciens Fabricants et Répartiteurs ont élu leur bureau, respectivement le 15 mars 2015 (lien) et le 11 avril 2015 (lien). Ils attendent de pied ferme que les pharmaciens d'officine élisent enfin les membres de leurs conseils régionaux pour former le Conseil National de l'Orde. Cette instane est en stand by depuis 2009 ce qui pose de nombreux problèmes notament en ce qui concerne l'octroi des autorisations d'exercer et la tenue des conseils de discipline. Les mois qui viennent s'annoncent difficiles et on ose espérer que les intérêts de la profession soient placés au dessus de toutes les autres considérations.

Affaire à suivre